

LES GARANTIES POUR L'ASSISTANCE AUTOMOBILE

Garanties incluses dans les contrats Groupama et Gan Assurances

CONDUIRE

LES GARANTIES D'ASSISTANCE AU VEHICULE

Ces garanties s'appliquent à la suite de l'immobilisation du véhicule de votre assuré en raison d'un accident, d'une panne, d'un vol, d'un incendie ou de tout acte de vandalisme.

DEPANNAGE – REMORQUAGE DU VEHICULE

Cette garantie permet à votre client et sa famille d'être accompagnés et profiter de conseils d'experts.

- Conseils juridiques
- Conseils de nature médicale
- Conseils en économie sociale et familiale
- Ecoute psychologique en cas d'événements traumatisants (3 entretiens tél /an/bénéficiaire max)

RAPATRIEMENT

Cette garantie permet de rapatrier le véhicule au domicile quand l'assuré est en incapacité de le ramener à son domicile.

VEHICULE DE REMPLACEMENT

Cette garantie permet de bénéficier d'un véhicule de remplacement pendant la durée des réparations du véhicule de l'assuré (inclus en en option dans le contrat conduire selon les Caisses régionales/entités).

HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Cette garantie permet à l'assuré d'être hébergé pendant 48h le temps des réparations (si la localisation des réparations est loin).

LES GARANTIES D'ASSISTANCE EN CAS DE DEPLACEMENT

Que ce soit en France ou dans le monde entier, votre client bénéficie, lorsqu'il voyage, de prestations d'assistance en cas de déplacement (suite à un accident, une maladie, une blessure) dès lors qu'il se trouve à plus de 50 km de son domicile.

RAPATRIEMENT

Cette garantie couvre tous les déplacements de vos clients. Ils sont rapatriés à leur domicile ou vers l'hôpital adapté selon leur état de santé (sans limite de frais).

- France et étranger
- Maladie et accident
- Pour l'assuré et les personnes l'accompagnant

FRAIS DE RECHERCHE

Cette garantie intervient en cas de disparition signalée de votre client ou s'il est victime d'un accident corporel. Elle couvre les frais de recherche (mer, montagne, désert, ...) pour le retrouver et les frais de secours organisés par des sauveteurs professionnels et autorités locales.

RETOUR ANTICIPE

Cette garantie intervient en cas d'un événement familial grave. Elle couvre les frais de transport de votre client pour revenir auprès de sa famille.

NE PAS OUBLIER LA GARANTIE ASSISTANCE PANNE 0 KM !

Votre client est dépanné où qu'il soit, sur route ou chez lui. La panne peut être mécanique, électronique ou simplement de batterie, ou encore liée à une crevaison, une erreur de carburant ou une perte de clés (en inclusion ou option dans les contrats conduire selon les Caisses régionales/entités).